



PARQUET DE PARIS TRIBUNAL JUDICIAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA PROCUREURE DE LA REPUBLIQUE

Paris, le 12 septembre 2025

Communiqué de presse

La section de lutte contre la cybercriminalité du parquet de Paris a ouvert ce jour une information judiciaire portant sur les activités de la plateforme « *Dark French Anti System* » (DFAS) sur le darknet, visant les infractions de fourniture de plateforme pour permettre des transactions illicites en bande organisée, intermédiation ou séquestre au moyen d'une plateforme en ligne en ayant pour objet de mettre en œuvre ou faciliter une transaction illicite en bande organisée, blanchiment en bande organisée, trafic de stupéfiants, association de malfaiteurs.

Deux personnes ont été interpellées le 8 septembre 2025. L'un, né en mai 1997, est soupçonné d'être le créateur et administrateur de la plateforme, et l'autre né en avril 1989 d'en être un contributeur actif, agissant comme testeur des services criminels vendus. Elles sont présentées au juge d'instruction, en vue de leur mise en examen. **Plus de 6 bitcoins (pour une valeur de plus de 600 000 euros) ont été saisis.**

Active depuis 2017 sur le darknet, DFAS permettait notamment la vente de stupéfiants, données personnelles et outils permettant la commission d'escroqueries, armes, ou encore l'échange de conseils d'anonymisation.

Les investigations ouvertes par Cyberdouanes (DNRED) en 2023 ont permis de constater la progression constante de la plateforme, qui comptait avant son démantèlement plus de 12 000 membres ayant publié plus de 110 000 messages. Parmi ses membres se trouvaient des utilisateurs historiques des plateformes du darknet, également actifs sur celles précédemment démantelées. L'enquête a ensuite été poursuivie par l'OFAC.

La fermeture du site marque la fin de la dernière plate-forme francophone d'envergure, après les démantèlements successifs par les autorités françaises de La Main Noire (2018), French Deep Web (2021), Le Monde Parallèle (2021) et Cosa Nostra (2024).



Le parquet salue l'investissement de la DNRED et de l'OFAC, dont les capacités spécialisées et complémentaires ont permis le succès de cette opération.

Laure BECCUAU,
Procureure de la République

Contact presse : 06 07 18 42 28
scom.parquet.tj-paris@justice.fr